

Le centenaire de l'Ecole navale 1830-1930.

Numéro d'inventaire : 1979.30818

Auteur(s) : Johannès Tramond

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Le Conte (Pierre) / Ministère de la Marine

Imprimeur : Mouville (A.), Ozanne & Cie

Date de création : 1930

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Le Conte (Pierre)

Description : Couverture papier épais bleu usagée.

Mesures : hauteur : 290 mm ; largeur : 196 mm

Mots-clés : Monographies / Enseignement supérieur

Commémorations et anniversaires (Documents)

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Brest

Nom du département : Finistère

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 19

ill.

Lieux : Finistère, Brest

Le Centenaire de l'École Navale

1830-1930

Le vingt Novembre
MCMXXX
a été commémoré à Brest
le centenaire de l'École navale

sous la présidence
de M. Jacques-Louis DUMESNIL,
Ministre de la Marine ;

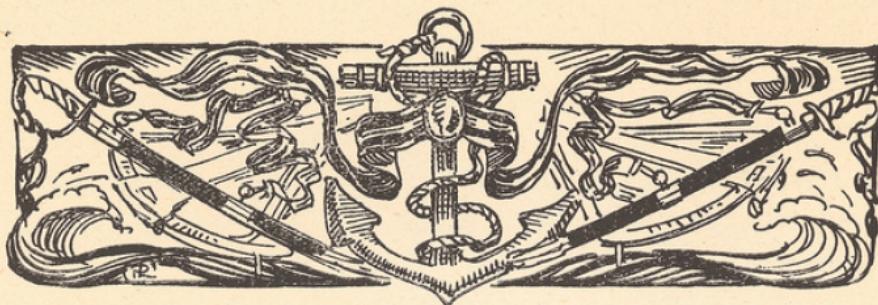
et en présence
de M. RIO,
Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine ;

du Vice-Amiral VIOLETTE,
Chef d'Etat-major général ;

du Vice-Amiral DUBOIS,
Préfet Maritime de la 2^e Région ;

du Capitaine de Vaisseau DEVIN,
Commandant l'École Navale,

et de nombreuses notabilités civiles et militaires



L'EXPÉRIENCE ayant justifié les espérances qu'on avait conçues du système actuellement suivi pour compléter l'instruction théorique et pratique des jeunes gens qui se destinent à la marine, nous avons jugé à propos de pourvoir définitivement à la régularisation de ce système.

ARTICLE I. — L'école établie à Brest sur le vaisseau l'Orion par décision du 7 Mai 1827, portera le nom d'École Navale.

Cette ordonnance royale, rendue le 1^{er} novembre 1830, marque une date dans l'histoire de la marine: en fixant, d'une manière qui ne variera plus, le recrutement et la formation du corps des officiers de vaisseau, elle a déterminé tout un avenir; il y aura désormais une marine d'avant l'École navale et une marine d'après l'École navale.

L'épreuve d'un siècle permet aujourd'hui de juger l'œuvre et ses résultats.

